

Vous souhaitez recevoir
la lettre des odeurs par mail ?
Dites-le nous : airfobep@airfobep.org

Surveillance
des odeurs

Édito

Campagne densifiée de Martigues et Port-de-Bouc Les premiers résultats

En 2007, le nombre de plaintes liées
aux odeurs d'origine industrielles sur
les communes de Martigues et
Port-de-Bouc avait augmenté.

Malgré les enquêtes de la DREAL (Ex. DRIRE)
auprès des industriels potentiellement concernés,
aucun problème particulier pouvant expliquer ces odeurs n'avait pu être mis en évidence.

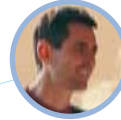
Une campagne densifiée de surveillance des odeurs sur cette zone a donc été décidée. Des nez bénévoles ont été recrutés sur les deux communes et formés à la reconnaissance des odeurs (cf. lettres des odeurs d'octobre 2007 et avril 2008). Chaque personne a ensuite reçu une mallette odeurs pour s'entraîner chez elle.

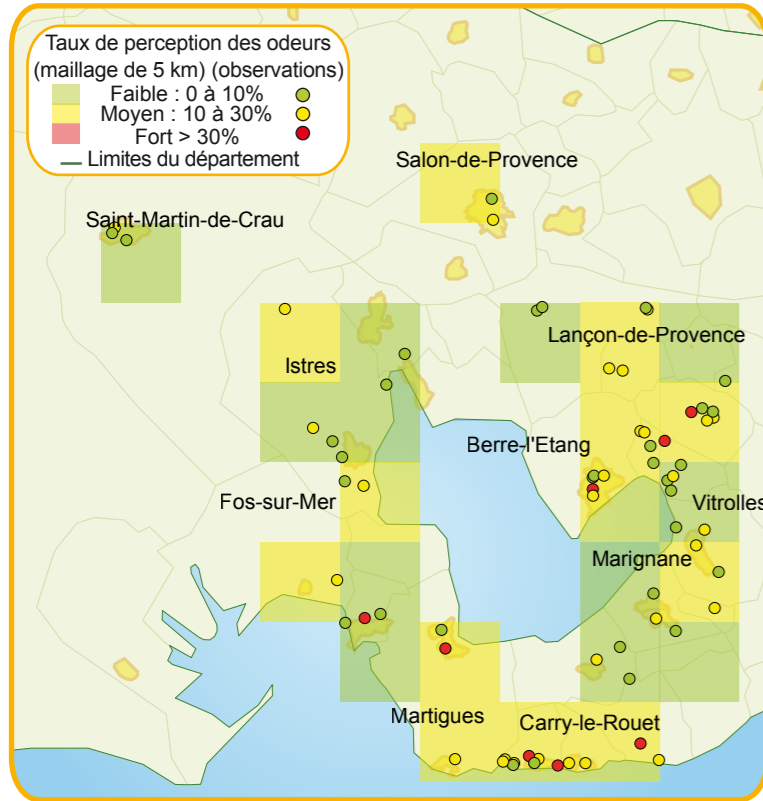
La campagne d'observations a débuté en janvier 2008 avec la participation de 33 nez bénévoles.

Les 4 et 6 mai 2009, les bénévoles ont été conviés à un goûter, l'occasion pour AIRFOBEP de leur faire un retour d'information sur le déroulement de la campagne densifiée.

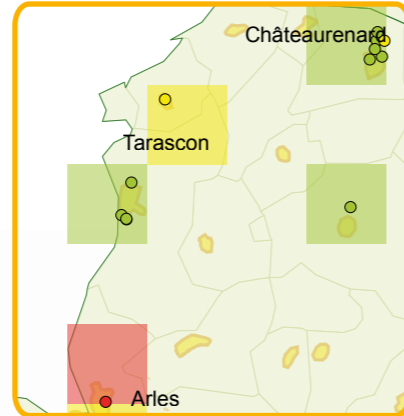
Lettre des odeurs

Avril 2009



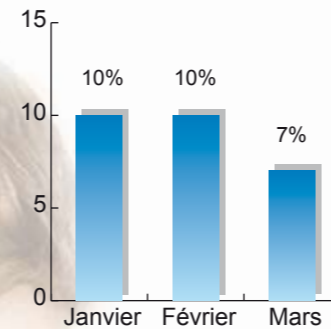


Jury de nez



Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception varie entre 7 et 10%, c'est-à-dire qu'en moyenne une observation sur 11 a donné lieu à la perception d'une odeur.

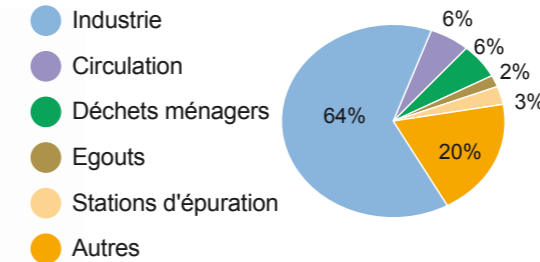


Glossaire

Observation : le fait de "renifler" l'air extérieur.
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.
Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

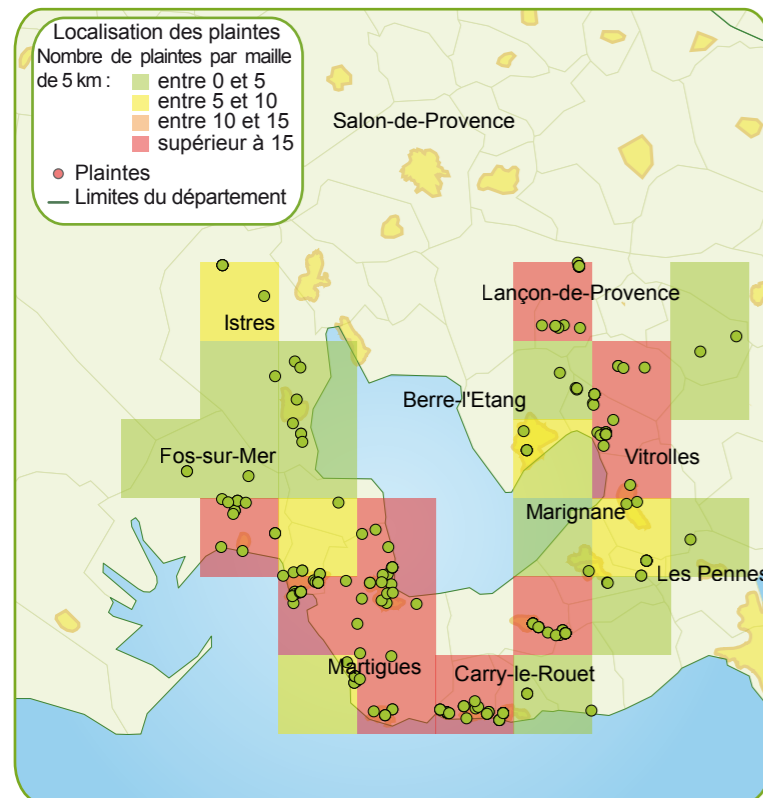
Origines des odeurs perçues par les nez bénévoles

La moitié des odeurs perçues ont pour origine l'activité industrielle, un cinquième des odeurs sont classées dans la catégorie "autres".

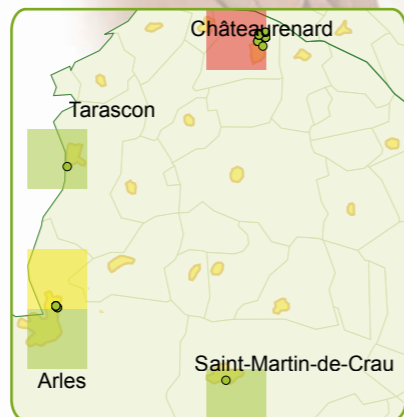


Zoom jury

- Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 69 en janvier, 68 en février et 60 en mars.
- Nombre d'observations au cours de ces trois mois : 1496.
- Odeur de la classe "autres" la plus citée : poubelles et brûlé.
- Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 4.
- Actualité : une première réunion avec les nez bénévoles à Tarascon a eu lieu le 23 avril 2009. La campagne densifiée débutera en juin prochain.

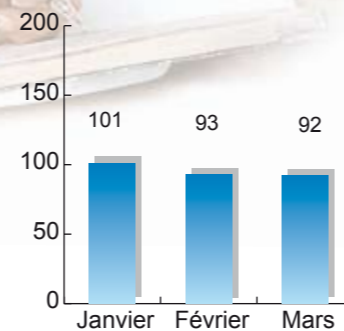


Plaintes



Nombre de plaintes recensées

Près de 286 plaintes ont été recensées entre janvier et mars 2008 sur le pourtour de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône.



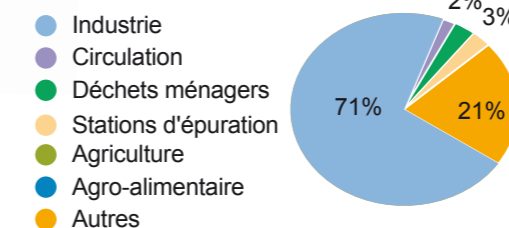
Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 kms.

Origines des odeurs des plaintes

Plus de la moitié des plaintes recensées ont pour origine l'activité industrielle, viennent ensuite les odeurs non classées. Ces plaintes sont principalement localisées sur les communes suivantes :

- Martigues
- Port-de-Bouc
- Sausset-les-Pins
- Rognac
- Châteaurenard



Zoom plaintes

- Nombre de rapports de plaintes : 25.
- Communes les plus concernées : Sausset-les-Pins (5 rapports de plaintes), Ensues-la-Redonne (2), Châteaurenard (2), Rognac (2), Martigues (2), Fos-sur-Mer (2).
- Origines de ces rapports de plaintes : activités industrielles et autres.
- Communes ayant connu le plus de plaintes : Martigues (40 plaintes enregistrées), Sausset-les-Pins (27), Rognac (27), Port-de-Bouc (26).

La campagne densifiée de surveillance des odeurs sur Martigues et Port-de-Bouc a débuté en janvier 2009 pour une période d'un an. Les observations dirigées ont lieu, à raison d'une semaine par mois.

Perception des odeurs

Beaucoup d'observations, des nez assidus

De 300 à 400 observations ont été réalisées chaque mois, soit 1119 observations recueillies au cours du premier trimestre. Un taux de participation supérieur à 60 % traduit l'assiduité et la mobilisation du jury de nez.

Une observation sur 20 a donné lieu à la perception d'une odeur gênante.

En effet, le taux de perception moyen calculé est faible avec 5 % sur la zone Martigues et Port-de-Bouc. Ce taux est de 13 % sur la zone de l'Etang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône pour l'année 2008 (cf. bilan annuel 2008 de la Surveillance Régionale des Odeurs).

Quel consensus à propos de la détection ou non des odeurs ?

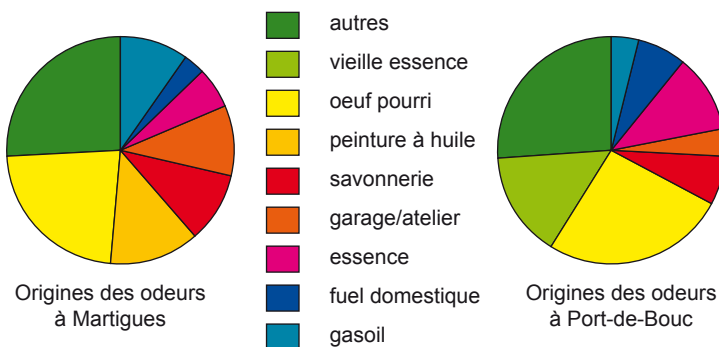
En cas de non-perception d'une odeur, les nez bénévoles sont tous concernés par cette absence d'odeur.

En cas de signalement d'une odeur, il semble que tous les quartiers ne soient pas concernés au même moment : ainsi à Port-de-Bouc, la moitié des nez bénévoles signale en même temps une odeur et sur Martigues, seuls 25% des nez se manifestent.

Etude de l'origine des odeurs

Dans le cadre de cette campagne, 9 référents odorants ont été définis avec les nez bénévoles afin de préciser les sources potentielles des odeurs : gasoil, fuel domestique, essence, garage / ateliers, savonnerie, peinture à huile, œuf pourri, vieille essence et autres.

On constate que l'odeur d'œuf pourri est très présente sur les deux communes avec $\frac{1}{4}$ des observations. Néanmoins des différences existent : à Port-de-Bouc les odeurs « vieille essence » sont très marquées et absentes à Martigues. Les odeurs « peinture à huile » sont ressenties uniquement à Martigues...



Poursuite de l'étude

Le 23 juin prochain, les premiers résultats de cette campagne seront présentés et discutés lors de la réunion du groupe de travail Odeurs du (SPPPI).

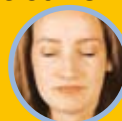
Les observations des nez bénévoles seront croisées avec d'autres paramètres, comme la météorologie ou les données de fonctionnement des installations industrielles.

➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

➤ Signalez une gêne olfactive

▶ N° Vert 0 800 17 56 17



Route de la Vierge 13500 Martigues
Tél. : 04 42 13 01 20 • Fax : 04 42 13 01 29
E-mail : airfobep@airfobep.org • Site : www.airfobep.org

Pilote de la mission régionale
« Surveillance des odeurs »



Avec le soutien de

